

DCA
COMPTABLE
PROFESSIONNEL
AGRÉÉ inc.



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2013





RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE,

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2013, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.





Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1^{er} avril 2012 et que sa date de transition était le 1^{er} avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Je n'avais pas pour mission de faire un rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

Autre point

Les états financiers de CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états, une opinion non modifiée en date du 1^{er} juin 2012.

DCA, comptable professionnel agréé, inc

DCA, comptable professionnel agréé, inc

Saint-Paul-de-Joliette, le 5 juin 2013

Par Dominique Collin, CPA auditeur, CA



	2013	2012
Produits		
Fonds de développement régional (FDR) - Gouvernement du Québec	2 295 573 \$	2 407 078 \$
Subventions - projets spécifiques (annexe A)	2 895 583	2 459 994
Revenus d'intérêts	21 680	16 092
Autres revenus	24 663	41 194
	5 237 499	4 924 358
Charges		
Administration (annexe B)	186 293	181 448
Fonctionnement - projets spécifiques (annexe C)	1 174 379	1 004 863
Instances démocratiques (annexe D)	94 850	80 913
Salaires et charges sociales	649 117	581 437
Subventions aux projets	3 132 860	3 075 697
	5 237 499	4 924 358
Excédent des produits sur les charges	-	-
	\$	\$

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE
Évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 mars 2013

4

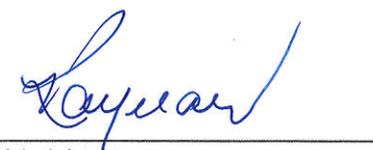
	Investis en immobilisations corporelles	Non affecté	Affecté (note 8)	2013	Total 2012
Solde au début	47 700 \$	19 967 \$	246 504 \$	314 171 \$	314 171 \$
Excédent des produits sur les charges (insuffisance)	(11 008)	11 008	-	-	-
Investis en immobilisations corporelles	17 608	(17 608)	-	-	-
Solde à la fin	54 300 \$	13 367 \$	246 504 \$	314 171 \$	314 171 \$



	2013	2012	Au 1 ^{er} avril 2011
Actif			
Court terme			
Encaisse	3 753 063 \$	3 008 636 \$	3 213 261 \$
Dépôt à terme, 1,26%, échéant en janvier 2014	253 420	250 565	247 107
Débiteurs (note 4)	99 651	122 335	327 323
Frais payés d'avance	2 751	2 751	2 751
Subvention payée d'avance	10 332	50 000	-
	4 119 217	3 434 287	3 790 442
Immobilisations corporelles (note 5)	57 000	51 500	61 600
	4 176 217 \$	3 485 787 \$	3 852 042 \$
Passif			
Court terme			
Créditeurs (note 6)	532 161 \$	372 306 \$	355 980 \$
Apports reportés (note 7)	3 327 185	2 795 510	3 176 890
	3 859 346	3 167 816	3 532 870
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	2 700	3 800	5 000
	3 862 046	3 171 616	3 537 870
Actif net			
Investis en immobilisations corporelles	54 300	47 700	56 600
Affecté (note 8)	246 504	246 504	246 504
Non affecté	13 367	19 967	11 068
	314 171	314 171	314 172
	4 176 217 \$	3 485 787 \$	3 852 042 \$

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur

	2013	2012
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 108	13 555
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 100)	(1 200)
Rentrées afférentes aux résultats	11 008	12 355
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	753 883	(210 066)
	764 891	(197 711)
Activités d'investissement		
Variation nette du dépôt à terme	(2 856)	(3 459)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 190)	(3 455)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	582	-
	(20 464)	(6 914)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	744 427	(204 625)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 008 636	3 213 261
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	3 753 063 \$	3 008 636 \$

1. Statuts et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche a été reconnu par le gouvernement du Québec comme l'instance régionale représentative de la région de Lanaudière en matière de développement régionale.

L'organisme a une vocation de coordination et de programmation du développement qu'il assume en partenariat avec le gouvernement du Québec. Conformément à l'entente entre le gouvernement du Québec et CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS LANAUDIÈRE, cette dernière s'est engagée à gérer les fonds attribués au Fonds de développement régional, incluant les activités découlant du Fonds d'aide à l'entreprise et toutes autres activités que confierait le Gouvernement à l'organisme.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Manuel de l'ICCA et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds en caisse, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme trésorerie et équivalents de trésorerie.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon les méthodes et les taux annuels suivants:

	Méthode	Taux
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Dégressif	30%
Mobilier et équipement de bureau	Dégressif	20%

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport et sont amortis selon la même méthode que l'immobilisation auxquels ils se rapportent.

2. Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes-fournisseurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat.

3. Incidence du changement de référentiel comptable

L'organisme a choisi d'appliquer les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2013 ont été élaborés en fonction des principes comptables décrits et notamment les dispositions prévues au chapitre 1501 *Application initiale des Normes pour les organismes sans but lucratif* relatives aux premiers adoptants de ce référentiel comptable.

L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1er avril 2011.

4. Débiteurs

	2013	2012
Subventions	65 060 \$	89 089 \$
Taxes à la consommation	32 272	26 761
Autres	2 319	6 485
	<hr/>	<hr/>
	99 651 \$	122 335 \$

5. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	
			2013	2012
Améliorations locatives	11 090 \$	8 690 \$	2 400 \$	3 000 \$
Matériel informatique	53 963	34 563	19 400	12 600
Mobilier et équipement de bureau	137 259	102 059	35 200	35 900
	202 312 \$	145 312 \$	57 000 \$	51 500 \$

6. Crédoiteurs

	2013	2012
Comptes fournisseurs et frais courus	395 725 \$	282 013 \$
Salaires à payer	125 764	90 293
Charges sociales et retenues à la source	10 672	-
	532 161 \$	372 306 \$

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux différentes activités et au fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2013	2012
Solde au début	2 795 510 \$	3 176 890 \$
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	3 444 311	4 630 693
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(2 912 636)	(5 012 073)
Solde à la fin	3 327 185 \$	2 795 510 \$

8. Affectation d'origine interne

Le conseil d'administration a affecté de actifs nets non affectés pour refléter le surplus disponible du CRDL lors du transfert des actifs à l'organisme CRE lors de sa création en 2004.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

9. Engagements

Les frais de location d'immeuble en vertu d'un bail se terminant en juin 2013 sont de 81 641 \$ par année. L'organisme est présentement à négocier un renouvellement de son bail pour une période d'un an, avec des clauses de renouvellement de cinq ou dix ans.

Conformément à l'entente relative au Fonds de développement régional avec le gouvernement du Québec, le conseil d'administration de l'organisme a approuvé des projets, dont les montants ne sont pas versés au 31 mars 2013, pour un montant de total de 828 135 \$.

De plus, en vertu de projets spécifiques, les engagements de subventions à verser au 31 mars 2013 sont les suivants:

Fonds régional d'investissement jeunesse (annexe E)	407 737 \$
Foresterie - Volet II	269 368
Participation régionale à la mise en valeur des forêts	135 384
Fonds québécois pour l'inclusion sociale	387 690

10. Ventilation des charges communes

Les charges directement liées à un programme de subvention sont attribuées à ce programme. Les charges communes sont ventilées en fonction du nombre de postes de travail utilisés.

11. Instruments financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du présent bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs et frais courus.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les dépôts à terme, les débiteurs et les subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir. Le risque de crédit des dépôts à terme est négligeable puisqu'ils sont détenus dans de grandes institutions financières.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposée à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice se terminant le 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Annexe A - Subventions - projets spécifiques

	2013	2012
Aînés	174 646 \$	86 492 \$
Commission des ressources naturelles	386 818	371 250
Concertation régionale - véhicules hors route	49 624	35 157
Condition féminine	26 151	10 000
Culture et communications	63 759	170 841
Économie sociale	112 819	-
Égalité Femme Homme	21 667	38 333
Fonds régional d'investissement jeunesse (annexe E)	695 235	608 241
Forum jeunesse	195 988	164 837
Foresterie - Volet II	677 449	767 623
Immigration	-	17 999
Maintien accessibilité	2 105	66 000
Transport collectif régional	50 000	-
Participation régionale à la mise en valeur des forêts	39 338	4 315
Solidarité et inclusion sociale	313 128	58 998
Autres subventions	86 856	59 908
	2 895 583 \$	2 459 994 \$

Annexe B - Administration

Amortissement des immobilisations corporelles	11 008 \$	12 355 \$
Assurances	8 992	10 966
Formation et congrès	-	1 095
Déplacements et représentation	9 704	9 244
Honoraires professionnels	35 530	36 272
Location d'immeuble	72 403	66 120
Papeterie, timbres et impression	26 351	20 145
Publicité	9 954	17 237
Télécommunications	12 351	8 014
	186 293 \$	181 448 \$

Annexe C - Fonctionnement - projets spécifiques

	2013	2012
Administration	94 640 \$	95 256 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	1 100	1 200
Frais directs de projets	346 847	214 757
Salaires et charges sociales	731 792	693 650
	<hr/>	<hr/>
	1 174 379 \$	1 004 863 \$

Annexe D - Instances démocratiques

Concertation régionale	15 375 \$	6 128 \$
Déplacements et représentation	3 489	2 208
Indemnités - conseil	34 025	36 800
Réunions	41 961	35 777
	<hr/>	<hr/>
	94 850 \$	80 913 \$

Annexe E - Entente - Fonds régional d'investissement jeunesse

	2013	2012
Produits		
Subventions	712 938 \$	638 751 \$
Autres revenus - FRIJ AJS Participation citoyenne	17 197	11 694
Intérêts	13 589	12 923
	743 724	663 368
Charges		
Subventions aux projets	(743 724)	(663 368)
	- \$	- \$

Variation du poste "Apports reportés"

Solde de début	1 323 223 \$	1 345 019 \$
Encaissement de subventions	567 834	617 307
Revenus d'intérêts	13 589	12 923
Autres revenus des partenaires	15 900	11 342
Déboursés	(743 724)	(663 368)
Solde de fin	1 176 822 \$	1 323 223 \$
Engagements du Fonds régional d'investissement jeunesse	407 737 \$	402 414 \$

Annexe F - Résultats - Forum jeunesse

	2013	2012
Produits		
Subvention du SAJ pour le fonctionnement du Forum	195 988 \$	163 837 \$
Autres subventions du SAJ	-	1 000
	195 988	164 837
Charges		
Charges salariales		
Salaires	116 213	100 785
Contribution de l'employeur	19 636	16 817
Avantages sociaux - Assurances groupes	11 054	7 323
	146 903	124 925
Frais généraux		
Assurances	416	-
Cotisation et abonnement	10	-
Déplacement et représentation	16 511	12 529
Frais de gestion et administration	13 194	-
Formations	1 061	-
Entretien et réparations	354	-
Honoraires professionnels	1 337	-
Loyer	2 994	3 675
Papeterie, timbres et impression	777	998
Publicité	6 597	4 746
Télécommunications	569	1 973
Autres frais	5 265	15 991
	49 085	39 912
	195 988	164 837
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$

Renseignements complémentaires de l'exercice terminé le 31 mars 2013

Annexe G - État des liquidités du Fonds de développement régional au 31 mars 2013

	2013	2012
Encaisse au début	256 957 \$	664 037 \$
Avances de fonds reçues pendant l'exercice	2 000 000	2 000 000
Liquidités mises à la disposition de la CRÉ	2 256 957	2 664 037
Utilisation des liquidités		
Fonctionnement	908 579	827 707
Subventions versées		
Ententes spécifiques	710 305	973 698
Autres activités	496 609	445 423
Ententes administratives et de partenariats	180 080	160 252
Liquidités utilisées	2 295 573	2 407 080
Encaisse à la fin	(38 616) \$	256 957 \$
Subventions à payer		
Ententes spécifiques	11 322 \$	4 662 \$
Ententes administratives et de partenariats	-	35 051
Autres activités	8 500	27 740
	19 822 \$	67 453 \$

Annexe H - État des engagements du Fonds de développement régional

	Ententes spécifiques	Autres activités	Ententes administratives ou de partenariats	Total
Engagements non liquidés au début	633 599 \$	226 767 \$	25 080 \$	885 446 \$
Nouveaux engagements pris au cours de l'exercice	625 969	580 627	282 500	1 489 096
Modifications aux engagements antérieurs	(159 413)	-	-	(159 413)
Subventions versées au cours de l'exercice	(710 305)	(496 609)	(180 080)	(1 386 994)
Engagements non liquidés à la fin	389 850 \$	310 785 \$	127 500 \$	828 135 \$

Annexe I - État des subventions octroyées (versées) du Fonds de développement régional

	Ententes spécifiques	Autres activités	Ententes administratives ou de partenariats	Total
Organismes incorporés et sans but lucratif	524 776 \$	375 836 \$	180 080 \$	1 080 692 \$
Municipalités, communautés urbaines et municipalités régionales de comté	46 757	43 335		90 092
Coopératives	6 741	-	-	6 741
Organismes du secteur public rattachés aux réseaux des domaines de l'éducation, de la santé, des services sociaux, du secteur périmunicipal	67 711	53 346	-	121 057
Conseil de bande d'une communauté autochtone de même que les coopératives autochtones fournissant des services à la communauté dans le domaine social, communautaire, culturel ou des loisirs	7 955	24 092	-	32 047
Autres	56 365	-	-	56 365
Total	710 305 \$	496 609 \$	180 080 \$	1 386 994 \$